



Anti-Corrída Lëtzebuerg a.s.b.l.

Rapport de l'Assemblée constituante du 24.11.2012

Réf: 121124_RapAntiCor

1. Date et lieu.

L'assemblée constituante de l'Association Anti-Corrída Lëtzebuerg a.s.b.l. a eu lieu le 24 novembre 2012 dans les locaux du Restaurant "CasaFabiana" à Luxembourg-Ville.

2. Présences.

Arlette GILLE, Carlo LONIEN, Joëlle BOURKEL, John TREZZI, Lisa GERARD, René SCHWEITZER, Sébastien HENGEL.

Excusés : Anne MEYER, Myriam WELLIONG.

3. Ordre journalier.

- *Allocution de bienvenue et introduction.*
- *Explications et approbations des divers articles des statuts.(voir 121124_StatAntiCor)*
- *Election du Conseil d'administration.*
- *Election de deux réviseurs de caisse.*
- *Fixation de la cotisation pour l'exercice 2013*
- *Divers et discussion libre.*

4. Approbation des statuts

Les statuts sont approuvés à l'unanimité par les membres présents.

5. Répartition des fonctions du Conseil d'administration.

- *Président : John TREZZI*
- *Vice-Président : Joëlle BOURKEL*
- *Secrétaire : Lisa GERARD*
- *Trésorier : Sébastien HENDEL*
- *Membre : Anne MEYER*
- *Membre : Arlette GILLE (administrateur du groupe FB)*
- *Membre : René SCHWEITZER*

Réviseurs de caisse: Carlo LONIEN, Myriam WELLIONG

6. Fixation de la cotisation.

La cotisation pour l'exercice 2013 est fixé à 50 Euro pour les membres associés. Membres donateurs à partir de 10 Euro.

Luxembourg, le 24 novembre 2012
Pour le Conseil d'administration
John TREZZI, Président